

Un outil moderne et sécurisé

Lecture 2 min

[Accueil](#) [Landes](#) [Ychoux](#)



Éric Soulès, président du Sivom, avec Vincent Castagnède, maire d'Ychoux, et Patricia Cassagne, maire de Luë. © Crédit photo : Photo A. F.

Par Axel Frank

Publié le 16/03/2021

Mis à jour à 13h42

Une nouvelle déchetterie, ouverte le 4 janvier, illustre la volonté du Sivom de proposer des structures de qualité aux usagers.

Le Syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers (Sivom) du Born a entrepris un ambitieux plan de restructuration de ses déchetteries avec trois objectifs : une mise aux normes de sécurité et environnementales ; l'amélioration des conditions d'accueil des usagers avec des installations qui favorisent échanges et conseils avec le personnel, une circulation plus fluide et des dépôts de déchets plus pratiques ; offrir de nouveaux services, tel que le réemploi, qui vont permettre de développer les filières d'économie circulaire.

Une première déchetterie moderne et sécurisée a été construite à Ychoux et ouverte le 4 janvier. C'est une structure nouvelle génération dite « à plat » parce qu'il n'y a plus de quais surélevés, ce qui permet d'accueillir les usagers de façon optimale. Dans la plupart des cas, les déchets sont

déposés à même le sol dans des casiers dédiés afin d'éviter tout risque de chute pour les usagers. Les déchets sont ensuite chargés dans des bennes à l'aide d'un chariot élévateur télescopique pour être évacués vers les filières de valorisation.

Une visite guidée

Le 11 mars, le président du Sivom, Éric Soulès, a organisé une visite guidée de la déchetterie en présence notamment d'élus ychoussois dont le maire, Vincent Castagnède, et son prédécesseur, Marc Ducom. De nouveaux déchets sont pris en charge avec, par exemple, un local pour le réemploi, un caisson pour les pneus ou encore un espace sécurisé dédié aux déchets dangereux. La déchetterie est aussi équipée de compacteurs pour le tout-venant, le carton et la ferraille, qui permettent de limiter ainsi la fréquence des rotations. Ces compacteurs, combinés à un système de vidéoprotection, permettent de limiter le vandalisme puisque les déchets ne sont plus accessibles et que le site est surveillé en permanence. L'accès à la déchetterie est régulé par des barrières automatiques qui s'ouvrent grâce à un système de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules.

chiffres et mode d'emploi

La nouvelle déchetterie d'Ychoux couvre une superficie de 8 000 mètres carrés avec bassins de rétention et espaces verts. Elle a coûté 1,2 million d'euros et le Sivom a bénéficié de plusieurs subventions pour sa construction : 149 000 euros au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, 21 121 euros de l'Agence de la transition écologique et 6 827 euros du Département. Un compacteur remplace quatre bennes classiques. La fréquentation est de 25 à 80 visites par jour. L'enregistrement est obligatoire puisque l'accès se fait par lecture de la plaque d'immatriculation du véhicule. On peut s'inscrire en ligne sur le site www.sivom-du-born.fr ou par courrier ou par mail, remplir un formulaire et joindre copie de sa carte grise. Pour améliorer le service, les horaires d'ouverture ont été élargis passant de 19 à 35 heures par semaine (fermeture le mardi, le dimanche et les jours fériés) avec deux agents sur site. L'accès aux déchetteries du Sivom est libre pour tous les habitants du Pays de Born. Il est interdit aux artisans et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.